

FACTURATION - REGLEMENT

Le séjour devra être soldé AU PLUS TARD LE VENDREDI 5 FEV. 2016

Tout séjour non soldé entraînerait le refus de l'enfant le jour du départ - Les aides de la CAF, du Conseil Général de l'Ardèche sont déduites du tarif (sous réserve de documents transmis au secrétariat)

En cas d'annulation 15 jours avant le départ, l'absence devra être justifiée par un avis médical pour remboursement

TROUSSEAU (À TITRE INDICATIF) :

- 1 pyjama
- 3 pull-overs
- Nécessaire de toilette, serviette
- 1 paire de chaussure de neige
- Mouchoirs, livres, lampes de poche,
- 1 tenue de ski (voire 2 si débutant), bonnet, gants, écharpe.
- 1 paire de lunettes de soleil + crème solaire+ stick lèvres
- 5 tee-shirt, 5 slips, 5 paires de chaussettes
- 2 à 3 pantalons ou jogging
- 1 paire de pantoufle ou chausson
- 1 sac pour le linge sale

Prévoir gants supplémentaires et vêtements de rechange pour activités neige

LES DRAPS SONT FOURNIS PAR LE CENTRE D'HEBERGEMENT

TRANSPORT : Ce service est assuré en bus par une société de transport pour l'acheminement des enfants jusqu'au centre de montagne (retour idem)

LES REPAS : La structure ne gère pas les régimes sans viande sans avis médical

L'EQUIPE D'ANIMATION : Elle comprend un directeur BAFD : Séverin POINAS + 2 équipes d'animation

- Groupe des 6 à 12 ans (45 enfants) : 8 animateurs(trices)
- Groupe des 11 à 16 ans (25 jeunes) : 1 dir Adjoint Nordine BENYAHIA + 3 animateurs(trices)

Le taux d'encadrement respecte la réglementation en vigueur et peut varier suivant le nombre et selon les activités proposées aux enfants.

HYGIENE ET SECURITE :

Maladies contagieuses : Les enfants souffrant de maladies contagieuses ne peuvent être accueillis pendant le séjour. Toute maladie contagieuse se déclarant chez un enfant ayant fréquenté le séjour doit être signalé dans les plus brefs délais.

En cas d'accident: La procédure mise en œuvre par le personnel d'encadrement est la suivante:

Blessures sans gravité: soins apportés par l'animateur en relation avec l'assistant sanitaire. Ce soin figurera sur le registre de l'infirmerie du séjour et signé par le directeur

Accident sans gravité ou maladie: les parents seront appelés en cas de maladie de l'enfant. Sinon l'accident sera signalé par téléphone. Le médecin viendra sur le centre.

Accident grave: appel des services de secours et simultanément les parents seront appelés grâce aux renseignements portés sur les fiches obligatoires. Suivant avis médical l'enfant pourra être rapatrié.

SANTÉ : Traitements : En cas de traitement ponctuel, les médicaments seront remis au responsable dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation à l'intérieur et l'ordonnance du médecin. Les nom et prénom de l'enfant devront être inscrits sur les boîtes. Aucun traitement ne pourra être donné sans ordonnance. Fournir une ordonnance pour la prise de paracétamol.

REGLES DE BONNES CONDUITES : Nous informer en cas de changement d'adresse et coordonnées téléphoniques, ou tout problème particulier. Ne pas apporter d'objets de valeurs (bijoux, téléphones...)- Prévoir des vêtements adaptés aux activités proposées - L'argent de poche pourra être confié aux animateurs. Tout comportement contraire aux règles du séjour pourra entraîner l'exclusion de l'enfant (à charge de la famille).

INFORMATION IMPORTANTE : Notre association se réfère à l'enseignement public, elle applique pour ses activités, comme pour son accueil, les règles définies dans la loi dite « sur le voile ». Ainsi, elle ne tolère pas de signes religieux apparents, ni de régime alimentaire particulier relatif à la religion (sauf viande de porc pour les musulmans) au sein de ses activités et de son accueil.

Nous comptons sur votre aimable collaboration pour la bonne marche du séjour



DOSSIER D'INSCRIPTION

SEJOUR HIVER 2016

Du LUNDI 15 au SAMEDI 20 FEVRIER 2016
Au Collet d'Allevard (38)

A nous retourner complété et signé

6-12 ANS

11-17 ANS

Afin de mieux connaître votre enfant, d'être au plus près de vos préoccupations et d'agir efficacement en cas de problème, nous vous remercions de bien vouloir compléter très précisément ce document. Il **est obligatoire** pour une participation de votre enfant à toutes les activités.

ENFANT : NOM : PRÉNOM :
Date de naissance : / / Age : Garçon Fille

PARENTS : NOM et PRÉNOM du responsable légal :
Adresse :
CP : VILLE : Tél. FIXE :
Portable PERE : Portable MERE :

ADRESSE MAIL :

Régime général : OUI NON si NON, autres régimes : MSA SNCF RATP
N° d'allocataire : **Numéro de sécurité sociale :**
Quotient Familial : **Avez-vous droit aux BONS VACAF AVEL :** OUI NON

ALLERGIES :

ALIMENTAIRES	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI préciser :
ASTHME	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI préciser :
MEDICAMENTEUSES	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI préciser :
AUTRES (animaux, plantes, pollens, ...)	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI préciser :

Préciser par écrit les signes évocateurs et la conduite à tenir :

REGIME ALIMENTAIRE :

SANS PORC SANS VIANDE VEGETARIEN VEGETALIEN

Tournez SVP

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX OBLIGATOIRES :

Date du dernier rappel DT POLIO : / / (ou copie du carnet de santé)
(Diphérie - Tétanos - Poliomyélite)

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

L'enfant a-t-il eu les maladies suivantes : (cochez la ou les case(s) correspondantes)

- Rubéole Varicelle Scarlatine Rhumatismes
 Coqueluche Otites Rougeole Oreillons

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? OUI NON

Si oui, joindre l'ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant avec la notice.

Attention : aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.

En cas d'absence des parents, personnes à prévenir et autorisées à récupérer l'enfant :

NOM Prénom	Lien avec la famille	N° Téléphone fixe	N° Téléphone Portable

LA DECLARATION DU RESPONSABLE LEGAL :

Je soussigné(e), père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles), déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à la réactualiser en cas de changement survenu en cours d'année.

J'autorise le GOLA à utiliser les photos ou vidéos sur lesquelles peut apparaître mon enfant OUI NON

J'autorise le responsable du Centre à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales y compris avec phase d'anesthésie – réanimation).

Si l'état de santé ne justifie pas son secours par le S.A.M.U ou les pompiers, j'autorise son transfert à mes frais, par taxi ou ambulance, si je ne peux pas aller le chercher moi-même.

Je m'engage à rembourser l'intégralité des frais médicaux avancés par le GOLA.

J'autorise le GOLA à consulter CAFPRO pour vérification éventuelle du quotient familial.

Fait à Annonay, le

Nom et Signature :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

- Dossier complet Acompte
 Copie des vaccins Solde du séjour

observations :



Fonctionnement des Séjours HIVER 2016

A conserver par la famille

HORAIRES - DATES ET LIEU DU SÉJOUR

➤ Séjour ski Station du Collet d'Allevard - Isère

Du Lundi 15 au Samedi 20 Février 2016

Départ le Lundi 15 FEV. à 8h00 - Retour le Samedi 20 FEV. à 11h30

PREVOIR LE PIQUE-NIQUE du 1^{er} jour

Départ et retour du parking place des droits de l'homme (gymnase du Zodiaque)

PRÉ- INSCRIPTION (à partir du 9 décembre 2015)

- Un chèque d'acompte de 100 €. (l'inscription ne sera validée qu'à réception de cet acompte)

DOCUMENTS À FOURNIR

- dossier d'inscription complété et signé + copie des vaccinations (au plus tard lors de l'essayage)
- Ordonnance pour paracétamol (fournir une boîte au nom de votre enfant)
- Vous bénéficiez d'aides (Comité d'entreprise, Mairies, bourse d'aide aux vacances pour les QF inférieurs à 475...) merci de nous fournir : BONS VACAF AVEL 2016 (dès réception), imprimé CE, attestation RSA socle ou majoré...

JOURS ET HORAIRES D'INSCRIPTION

DOMAINE DU GRAND MURIER 07100 ANNONAY

- Du Lundi au vendredi de 8h30 à 11 h30 et de 14h à 17h

SECRETARIAT IMMEUBLE JEAN JAURES 34 AV. DE L'EUROPE

- Le Mardi de 8h30 à 11 h30

ESSAYAGE DU MATÉRIEL DE SKI (SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)

Sous l'école Jean Moulin (derrière le Gymnase du Zodiaque) 07100 ANNONAY

**Pensez à apporter une grosse paire de chaussettes*

- Mercredi 3 Février de 13H à 18H
- Vendredi 5 Février de 16H à 19h (suivi de la réunion d'information à 19H15 au Gd Mûrier)
- Lundi 8 Février de 16H à 19H
- Mardi 9 Février de 17H à 19H

REUNION D'INFORMATION : **VENDREDI 5 FEVRIER A 19H15 AU GRAND MURIER**

COORDONNEES DU DIRECTEUR sur place : 07.82.76.30.90

(au moment des repas et/ou en cas d'urgence)